



Conférence générale

Dix-huitième session

Abou Dhabi, 3-7 novembre 2019

Point 22 de l'ordre du jour provisoire

**Questions relatives aux organisations intergouvernementales,
non gouvernementales, gouvernementales et autres**

Relations avec les organisations intergouvernementales, non gouvernementales, gouvernementales et autres

Note du Directeur général

Le présent document contient des informations actualisées sur les accords conclus avec des organisations intergouvernementales et le statut consultatif accordé à des organisations non gouvernementales associées aux activités de l'ONUDI depuis la dix-septième session de la Conférence générale.

Introduction

1. En application de l'Article 19 de l'Acte constitutif, la Conférence générale a énoncé, à sa première session, des directives selon lesquelles le Directeur général peut, avec l'approbation du Conseil du développement industriel, conclure des accords ou établir des relations appropriées avec certaines organisations (décision GC.1/Dec.41, annexe). Les paragraphes 4, 11 et 19 des directives disposent que le Directeur général rend compte à la Conférence, à chacune de ses sessions ordinaires, de tous les accords qu'il aura conclus au nom de l'Organisation avec des organisations intergouvernementales ou gouvernementales ou d'autres organisations du système des Nations Unies, et de toutes les relations consultatives qu'il aura établies depuis la session ordinaire précédente. Conformément à ces dispositions, le présent document fournit des renseignements sur les faits intervenus dans ce domaine depuis la dix-septième session de la Conférence générale.

I. Organisations intergouvernementales

2. À sa quarante-sixième session, dans sa décision IDB.46/Dec.5, le Conseil a autorisé le Directeur général à conclure un accord établissant des relations appropriées avec trois organisations intergouvernementales, l'Organisation de

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation de normalisation du Conseil de coopération du Golfe (GSO) et l'Organisation ouest-africaine de la santé (OOAS), ce qui a porté à 62 le nombre total d'organisations intergouvernementales avec lesquelles le Directeur général était autorisé à négocier de tels accords. La liste de ces 62 organisations intergouvernementales figure à l'annexe I du présent document.

II. Organisations non gouvernementales

3. Comme suite à sa décision IDB.45/Dec.16, le Conseil a recommandé, à sa quarante-sixième session, de suspendre ou de retirer le statut consultatif aux 47 organisations non gouvernementales qui n'avaient pas porté un intérêt suffisant à leur coopération avec l'ONUDI au cours des quatre années précédentes (décision IDB.46/Dec.7). Il a recommandé que le Conseil révise au moins tous les quatre ans la liste des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif, conformément au paragraphe 20 a) de l'annexe B de la décision GC.1/Dec.41.

4. Dans sa décision IDB.46/Dec.14, le Conseil a décidé d'accorder le statut consultatif à une organisation non gouvernementale, l'Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte (2iecologie).

5. À sa quarante-septième session, dans sa décision IDB.47/Dec.10, le Conseil a décidé d'accorder le statut consultatif à une organisation non gouvernementale, le European Business Council for Africa and the Mediterranean (EBCAM). En conséquence, le nombre total d'organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'ONUDI s'élève actuellement à 35, comme indiqué à l'annexe II du présent document.

III. Mesure à prendre par la Conférence

6. La Conférence est invitée à prendre note des informations figurant dans le présent document.

Annexe I

Organisations intergouvernementales avec lesquelles des accords établissant des relations ont été autorisés

(au 16 septembre 2019 : 62 organisations)

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/ décision</i>	<i>Document d'information</i>
* Accord de Carthage	JUNAC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Agence de coopération culturelle et technique	ACCT	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Agence de coopération et d'information pour le commerce international	ACICI	IDB.33/Dec.9	IDB.33/14
* Association latino-américaine d'intégration	ALADI	IDB.11/Dec.35	IDB.11/18
* Banque africaine de développement	BAfD	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique	BADEA	IDB.42/Dec.7	IDB.42/18
* Banque de développement des Caraïbes	CARIBANK	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Banque de développement des États de l'Afrique centrale	BDEAC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Banque de développement des États des Grands Lacs	BDEGL	IDB.10/Dec.20	IDB.10/16
* Banque eurasiennne de développement		IDB.44/Dec.16	IDB.44/19
* Banque européenne d'investissement	BEI	IDB.43/Dec.12	IDB.43/16
* Banque européenne pour la reconstruction et le développement	BERD	IDB.21/Dec.14	IDB.21/25
* Banque islamique de développement	BIsD	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Banque ouest-africaine de développement	BOAD	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Centre international de promotion des entreprises		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Centre international pour l'information scientifique et technique	CIPIST	IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
* Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie	CIGGB	IDB.15/Dec.10	IDB.15/8
* Centre islamique pour le développement du commerce	CIDC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Centre régional africain de technologie	CRAT	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Commission économique eurasiennne		IDB.43/Dec.12	IDB.43/16
* Communauté de la noix de coco pour l'Asie et le Pacifique	CNCAP	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Communauté des Caraïbes	CARICOM	IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
* Communauté européenne	CE	IDB.6/Dec.19	IDB.6/15
* Communauté internationale du poivre		IDB.8/Dec.39	IDB.8/44
* Conférence internationale sur la région des Grands Lacs		IDB.37/Dec.7	IDB.37/12
* Conseil de coopération des États arabes du Golfe	CCG	IDB.10/Dec.20	IDB.10/16
* Conseil de l'unité économique arabe	CUEA	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Fondation islamique pour la science, la technologie et le développement	FISTED	IDB.8/Dec.39	IDB.8/44
* Fonds de solidarité et d'intervention pour le développement de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest	FOSIDEC	IDB.6/Dec.19	IDB.6/15/Add.1
* Fonds fiduciaire pour la mise en valeur du bassin du Rio de la Plata	FONPLATA	IDB.8/Dec.39	IDB.8/44
* Groupe d'étude international du plomb et du zinc	GEIPZ	IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
* Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique	Groupe ACP	IDB.39/Dec.9	IDB.39/23
* Groupe des pays latino-américains et des Antilles exportateurs de sucre	GEPLACEA	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Institut international du froid	IIF	IDB.15/Dec.10	IDB.15/8
* Ligue des États arabes	LEA	IDB.9/Dec.18	IDB.9/19
* Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe	COMESA	IDB.4/Dec.44	IDB.4/6
* Organisation africaine de la propriété intellectuelle	OAPI	IDB.6/Dec.19	IDB.6/15
* Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences	ALECSO	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières	OADIM	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Organisation de coopération économique	OCE	IDB.11/Dec.35	IDB.11/18

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/décision</i>	<i>Document d'information</i>
* Organisation de coopération économique de la mer Noire	CEMN	IDB.15/10	IDB.15/8/Add.1
Organisation de coopération et de développement économiques	OCDE	IDB.46/Dec.5	IDB.46/24
* Organisation de la Conférence islamique	OCI	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Organisation de normalisation du Conseil de coopération du Golfe	GSO	IDB.46/Dec.5	IDB.46/24
* Organisation des ingénieurs-conseils des industries du Golfe	GOIC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Organisation intergouvernementale d'information et de coopération pour la commercialisation des produits de la pêche en Afrique	INFOPECHE	IDB.15/Dec.10	IDB.15/8
Organisation internationale des bois tropicaux	OIBT	IDB.5/Dec.40	IDB.5/22
Organisation internationale du jute		IDB.4/Dec.44	IDB.4/6
* Organisation internationale pour les migrations	OIM	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture	ISESCO	IDB.11/Dec.35	IDB.11/18
* Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique	AALCO	IDB.10/Dec.20	IDB.10/16/Add.1
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	OMPI	IDB.37/Dec.6	IDB.37/13
* Organisation ouest-africaine de la santé	OOAS	IDB.46/Dec.5	IDB.46/24
* Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal	OMVS	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Organisation régionale africaine de normalisation	ORAN	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
Parlement andin		IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Programme coopératif sur l'environnement pour l'Asie du Sud	SACEP	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Union africaine	UA	IDB.31/Dec.9	IDB.31/10
* Union arabe des fabricants de ciment et de matériaux de construction		IDB.3/Dec.43	IDB.3/24
* Union douanière et économique de l'Afrique centrale	UDEAC	IDB.2/Dec.28	IDB.2/31
* Union du Maghreb arabe	UMA	IDB.17/Dec.7	IDB.17/21
* Union pour la Méditerranée	UpM	IDB.42/Dec.7	IDB.42/18

* Accord conclu.

Annexe II

Organisations internationales non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès de l'ONUDI

(au 16 septembre 2019 : 35 organisations)

<i>Nom de l'organisation</i>	<i>Abréviation ou acronyme</i>	<i>Texte de base/ décision</i>	<i>Document d'information</i>
AISEC International		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
Alliance internationale des femmes	AIF	IDB.8/Dec.40	IDB.8/14
Association internationale pour l'échange d'étudiants en vue de l'acquisition d'une expérience technique		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique	WAITRO	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Center for Global Dialogue and Cooperation	CGDC	IDB.41/Dec.16	IDB.41/20
Centre international d'investissement		IDB.28/Dec.8	IDB.28/12
Centre international pour les petites centrales hydroélectriques		IDB.19/Dec.6	IDB.19/4
Chambre chinoise de commerce international	CCOIC	IDB.44/Dec.17	IDB.44/18
Commission électrotechnique internationale	CEI	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Congrès international des industriels et des entrepreneurs	ICIE	IDB.21/Dec.13	IDB.21/28
Conseil international des femmes	CIF	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
European Business Council for Africa and the Mediterranean	EBCAM	IDB.47/Dec.10	IDB.47/28
Fédération arabe des industries alimentaires	FAIA	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Fédération internationale des femmes de carrières libérales et commerciales	FIFCLC	IDB.4/Dec.45	IDB.4/17
Fédération internationale pour la commande automatique	IFAC	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5/Add.1
Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs	FMOI	IDB.43/Dec.11	IDB.43/17
Fondation AVSI	AVSI	IDB.41/Dec.16	IDB.41/20
Fondation internationale pour la promotion de la privatisation et des investissements étrangers	FIPPIE	IDB.11/Dec.36	IDB.11/6
Forum francophone des affaires	FFA	IDB.34/Dec.4	IDB.34/10
Global Alliance of SMEs	GASME	IDB.40/Dec.9	IDB.40/23
Global Options and Linkages	GOAL	IDB.33/Dec.10	IDB.33/13
Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte	Ziecologie	IDB.46/Dec.14	IDB.46/23
International Association "ZNANIE"		IDB.24/Dec.12	IDB.24/24
International Multiracial Shared Cultural Organization	IMSCO	IDB.17/Dec.8	IDB.17/12
ISEKI-Food Association	IFA	IDB.38/Dec.11	IDB.38/19
Organisation des capitales et villes islamiques	OCVI	IDB.11/Dec.36	IDB.11/16
Organisation des zones franches du monde	World FZO	IDB.44/Dec.17	IDB.44/18
Organisation internationale de normalisation	ISO	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Organisation pour les relations économiques internationales		IDB.39/Dec.10	IDB.39/18
Réseau international pour les petites et moyennes entreprises	INSME	IDB.28/Dec.8	IDB.28/12/Add.1
Société de chimie industrielle		IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Société internationale pour le développement	SID	IDB.2/Dec.29	IDB.2/5
Soroptimist International	SI	IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Union européenne de relations publiques	UERP	IDB.14/Dec.24	IDB.14/23
Union internationale du gaz	UIG	IDB.40/Dec.9	IDB.40/20